

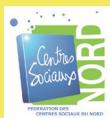
OBSERVATOIRE
DES CENTRES SOCIAUX
SENACS

ENQUÊTE
2015-2016
DONNÉES 2014

**LES
CENTRES
SOCIAUX**
NORD



DES PROJETS DE TERRITOIRE,
POUR ET PAR LES HABITANTS



ÉDITO	1
DES PROJETS DE TERRITOIRE POUR ET PAR LES HABITANTS	
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTOGRAPHIE	3
REPÈRES CLÉS	4
DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS	
EN DIRECTION DES ENFANTS ET DES JEUNES	6
EN DIRECTION DES ADULTES ET DES FAMILLES	7
AGIR SUR LES QUESTIONS SOCIALES	8
DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	
PARTENARIAT	9
L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DES HABITANTS	10
DES MOYENS ET DES RESSOURCES	
SALARIÉS	12
MOYENS FINANCIERS	13
LISTE DES CENTRES SOCIAUX CONCERNÉS PAR L'ENQUÊTE 2016	15
NOTE MÉTHODOLOGIQUE	16

ÉDITO

POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS ET COHÉSION SOCIALE

Vous avez entre les mains le fruit de la 5^e année d'expérimentation de l'Observatoire « Système d'Echanges National Centres Sociaux » SENACS, animé nationalement par la CNAF et la FCSF et relayé, au plan départemental, par la Caisse d'Allocations Familiales du Nord et la Fédération des Centres Sociaux du Nord. **82% des 146 centres sociaux** concernés par l'enquête en 2014 ont répondu, cette année, au questionnaire, et plus précisément 90% des centres sociaux adhérents à la Fédération.

Cette approche et **cette connaissance plus fines de l'intervention des centres sociaux dans la proximité doit permettre à l'ensemble des partenaires de toujours mieux appréhender la réalité et le quotidien des actions et des projets en direction des habitants d'un territoire**. La très bonne participation aux 4 réunions territoriales de restitution de l'observatoire 2015, constitue à la fois un encouragement autant qu'une reconnaissance de la démarche et du travail mené sur l'ensemble de notre territoire départemental, tout à la fois dynamique et dense. La présence et les témoignages de nombreux élus locaux représentent un soutien important dans le contexte actuel : il s'agit plus encore de pouvoir développer et encourager les initiatives citoyennes, accompagner les projets au sein desquels les habitants peuvent s'impliquer et s'engager autour du vivre-ensemble et des actions collectives.

L'enjeu que représente le projet centre social et son agrément par la CAF, à travers son élaboration participative, basée sur un travail de diagnostic local doit aujourd'hui, plus encore, être soutenu par tous les partenaires associés dans une logique de coopération active. En effet, **ce projet est le garant de la mixité sociale, du lien social à préserver**, à retisser, en restant ouvert à toutes et tous, sans aucune distinction et discrimination de quelconque nature, tout en respectant les droits et devoirs de notre République et les beaux principes de la laïcité. C'est aussi dans cette dimension que pourra se poursuivre une démarche de développement local dans la spécificité des territoires, notamment ceux en difficulté, et aussi ceux vers lesquels il faut pouvoir se tourner, ensemble, pour accompagner des dynamiques nouvelles ou renouvelées, toujours avec les partenaires concernés, autour des habitants mobilisés.

Nous le constatons quotidiennement : les contraintes financières sont de plus en plus prégnantes, à tous les niveaux, et les stratégies de réduction, de maintien et/ ou de suppression sont le lot d'une gestion humaine, matérielle et financière de plus en plus problématique. Pourtant, lorsque l'on s'interroge, dans une dimension d'intérêt général, sur la réalité et la diversité des situations, on ne peut échapper au règlement d'une contradiction qui consisterait, d'une part, à constater l'affaiblissement des structures de proximité tout en considérant qu'elles ont **un rôle majeur à jouer dans le champ de la cohésion sociale et d'un indispensable principe de citoyenneté**. Ce principe active le pouvoir d'agir des habitants, en procurant de la confiance individuelle et collective et en permettant d'accéder à des responsabilités à différents niveaux pour développer la gouvernance collégiale. C'est d'ailleurs l'une des fortes caractéristiques du département du Nord qui compte près de 90% de centres sociaux gérés par une association Loi 1901 ; ceci est une réalité importante à laquelle nous sommes attachés, pour accompagner et soutenir les initiatives liées à la formation et au renouvellement des bénévoles au sein des instances dirigeantes.

Lydie LIBRIZZI, *présidente du conseil d'administration de la CAF du Nord*

Michel BRULIN, *président du conseil d'administration de la Fédération des Centres Sociaux du Nord*

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

→

DES TEXTES FONDATEURS

POUR LA CAF

LA CIRCULAIRE ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DE JUIN 2012 (LCAVS)

« [les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. »

POUR LA FCSF :

EXTRAIT DE LA CHARTE FÉDÉRALE D'ANGERS DE JUIN 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

LES 3 DIMENSIONS DU PROJET

Développement de la citoyenneté

Dimension d'intérêt général

Le centre social renforce le pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société qui concernent leur territoire, en favorisant des réponses innovantes.

Accompagnement des projets

Dimension collective

Le centre social accompagne les projets collectifs des habitants pour répondre à leurs envies et à leurs besoins.

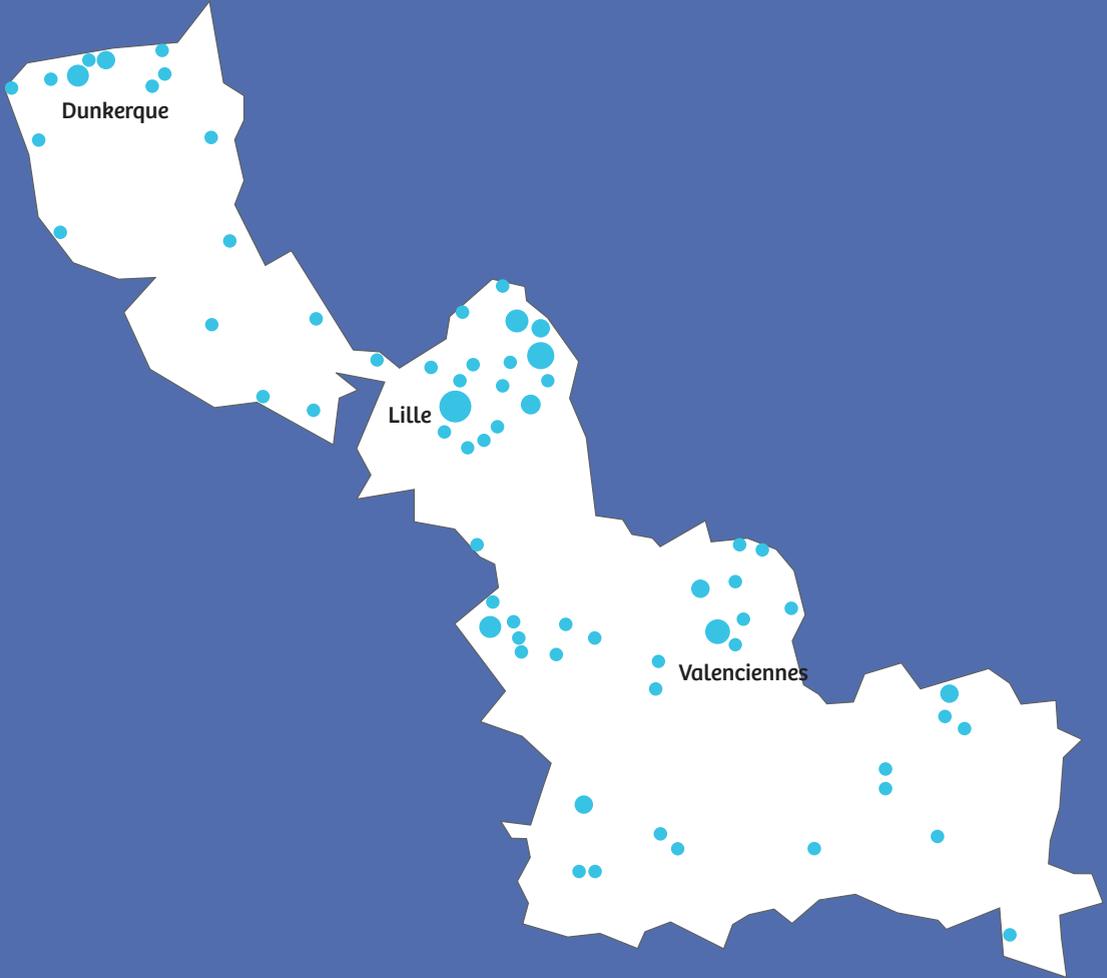
Activités – actions socio-éducatives et services

Dimension individuelle

Le centre social propose aux habitants des services et des activités adaptés aux besoins qu'ils ont exprimés, en coopération avec les collectivités locales.

→

RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX DU NORD



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES 146 CENTRES SOCIAUX
CONCERNÉS PAR L'ENQUÊTE.

REPÈRES CLÉS 2014

DES PROJETS DE TERRITOIRE, POUR ET PAR LES HABITANTS

UN ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ, QUI VEILLE À L'ACCUEIL DES PERSONNES ET DES FAMILLES ET À LA MIXITÉ SOCIALE, AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX FAMILLES ET AUX PUBLICS FRAGILISÉS.

Territoire

88% DES CENTRES SOCIAUX ont un territoire d'intervention situé sur des zones urbaines.



12% DES CENTRES SOCIAUX sont situés en milieu rural.



73% DES CENTRES SOCIAUX sont situés en territoire Politique de la Ville.

Une zone de compétence de **7 534 habitants en moyenne**.

Durée de l'agrément

Un agrément du projet social délivré par le CA de la CAF du Nord (*gage de qualité*), pour une période de **4 ans maximum**.

Participation des habitants-bénévolat

2 MODES D'ADHÉSIONS au choix des familles (*individuel ou familial*),

4 079

BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS, soit en moyenne 29 bénévoles par centre social,

2 584

HABITANTS AU SERVICE DU PILOTAGE DU PROJET, soit en moyenne 19 habitants par centre social.

DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS

UN ÉQUIPEMENT QUI FAVORISE L'INITIATIVE DES HABITANTS ET LEUR IMPLICATION DANS DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DANS DES ACTIONS COLLECTIVES.

Services

- Les centres sociaux proposent **des services et des activités adaptés aux besoins des habitants** (*halte-garderie, ALSH, accompagnement à la scolarité, accompagnement des projets à l'initiative des jeunes...*).
- **Une continuité de l'action éducative** de 0 à 25 ans et plus...
- Des centres sociaux de plus en plus nombreux en **soutien des jeunes en situation de décrochage scolaire**.



Projets collectifs

- **L'accompagnement à la prise d'initiatives** des personnes et des groupes, quel que soit l'âge.
- L'accompagnement de projets collectifs **qui renforcent l'implication citoyenne**.
- **Une jeunesse, force de proposition** sur le chemin de l'autonomie.

Questions sociales

- Une attention forte **aux situations de précarité** : accompagnement des personnes percevant les minima sociaux, actions pour l'insertion professionnelle, actions pour faciliter l'accès aux droits.
- Une attention forte aux problématiques d'**accompagnement du vieillissement** des personnes, **de santé et d'accès aux soins**.

REPÈRES CLÉS 2014

DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

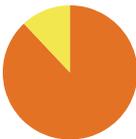
UN LIEU DE PROMOTION DE VALEURS ET DE PRINCIPES COMME LE RESPECT DE LA DIGNITÉ HUMAINE, LA SOLIDARITÉ, LA NEUTRALITÉ, LA MIXITÉ ET LA PARTICIPATION.

→

Mode de gestion

- 88%** DES CENTRES SOCIAUX EN GESTION ASSOCIATIVE
- 31%** DES CENTRES SOCIAUX ASSOCIATIFS sont gérés au sein d'une association de gestion de plusieurs centres sociaux
- 19** CENTRES SOCIAUX EN GESTION MUNICIPALE
- 1** CENTRE SOCIAL EN GESTION INTERCOMMUNALE

Gouvernance démocratique



POUR 88% DES CENTRES SOCIAUX, l'instance de gouvernance donne aux habitants un rôle de décision sur le projet social et

POUR 12% UN RÔLE DE CONSULTATION.

Partenariats

- **Des partenariats multiples** : institutionnel, de terrain, au service de la vie associative locale.
- Des engagements de moyens inscrits dans **des conventionnements pluri-partenariaux et pluriannuels (63%)**.

DES MOYENS ET DES RESSOURCES

UNE DYNAMIQUE D'ANIMATION COMPOSÉE DE PROFESSIONNELS ET DE BÉNÉVOLES ENGAGÉS DANS LES ACTIONS ET LA GOUVERNANCE DU PROJET, ET DANS DES PARTENARIATS DE TERRITOIRE.

→

Moyens humains

Des équipes composées de professionnels et de bénévoles (*pluridisciplinarité au service des projets*).

18,5 ETP EN MOYENNE PAR CENTRE SOCIAL

Des équipes qualifiées et des compétences requises au regard de la réglementation institutionnelle Caf, des intervenants spécialisés selon les domaines (*parentalité, etc.*)



Finances

UN BUDGET MOYEN PAR CENTRE DE 842 694€.

Des disparités territoriales.

Un fonds de roulement en baisse, **inférieur à 3 mois pour 67% des centres sociaux.**

EN DIRECTION DES ENFANTS ET DES JEUNES

DE PAR LEUR ACTION GÉNÉRALISTE ET OUVERTE À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, LES CENTRES SOCIAUX SONT DES ÉQUIPEMENTS POLYVALENTS, DES LIEUX RESSOURCES OÙ CHACUN PEUT TROUVER DES ACTIVITÉS ET DES SERVICES DANS LES DOMAINES LES PLUS VARIÉS.

Ces activités sont coordonnées. Elles sont à finalités sociales, éducatives et culturelles. Les centres sociaux recherchent la mixité des publics et l'intergénérationnalité. Toutes les classes d'âges sont représentées, de 0 à 99 ans...



PETITS ENFANTS DE 0 À 6 ANS

92% DES CENTRES SOCIAUX proposent des activités et des services dans le domaine de la petite enfance.
Actions phares : ALSH Maternel, Lieux parents – enfants, Halte garderie.

ENFANTS DE 7 À 11 ANS

96% DES CENTRES SOCIAUX proposent des activités et des services dans le domaine de l'enfance.
Actions phares : ALSH, Accompagnement à la scolarité, activités d'éveil et sportives.

PRÉ-ADOLESCENTS DE 12 À 14 ANS

97% DES CENTRES SOCIAUX proposent des activités et des services dans le domaine de la pré-adolescence.
Actions phares : activités sportives, activités culturelles, accompagnement de projets à l'initiative des pré-ados.

ADOLESCENTS DE 15 À 17 ANS

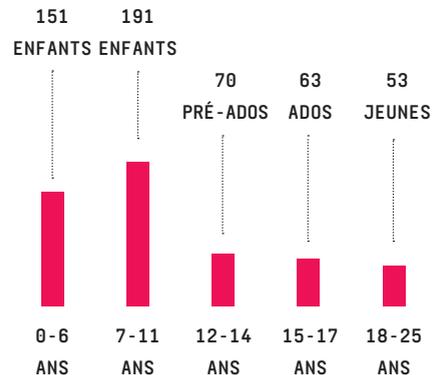
96% DES CENTRES SOCIAUX proposent des activités et des services dans le domaine de l'adolescence.
Actions phares : activités sportives, accompagnement de projets, accueil jeunes et animation de rue, soutien aux décrocheurs scolaires,...



JEUNES DE 18 À 25 ANS

95% DES CENTRES SOCIAUX proposent des activités et des services en direction des jeunes adultes.
Actions phares : travail de rue, actions de prévention, accompagnement de projets collectifs, accompagnement de projets professionnels, relais auprès des partenaires de l'insertion,...
L'intervention des centres sociaux repose très fortement sur les missions des postes AILE* (127 dans le Nord) (AILE : animateur d'insertion et de lutte contre les exclusions).

Nombre moyen d'enfants accueillis par centre social.



EN DIRECTION DES ADULTES ET DES FAMILLES

ZOOM SUR QUELQUES ACTIVITÉS.

DES ACTIONS QUI VISENT À FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS DES PERSONNES.

- 80%** DES CENTRES SOCIAUX :
PERMANENCES DES INSTITUTIONS
- 54%** ACTIONS POUR PALLIER
LES RUPTURES NUMÉRIQUES
- 16%** ECRIVAINS PUBLICS
- 9%** BORNES
- 7%** AIDE JURIDIQUE
- 19%** AUTRES (*Ecole de consommateurs,
points d'information et d'orientations
tels que les Points Information
Jeunesse, les Points Information
Famille,...*).

DES ACTIONS QUI VISENT À FACILITER L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

- 41%** DES CENTRES SOCIAUX
CONCERNÉS
- 1 829** PERSONNES TOUCHÉES.
(*En moyenne 33 personnes
par centre social.*)

LES ACTIONS DU PROJET FAMILLES



Pour travailler sur les liens entre les parents et les enfants :

- 96%** DES CENTRES sont concernés par les sorties familiales.
- 84%** DES CENTRES sont concernés par les accueils parents / enfants.
- 65%** DES CENTRES sont concernés par les projets départs en vacances.

Pour retisser du lien social et favoriser les solidarités entre les familles :

- 93%** DES CENTRES sont concernés par les manifestations festives.
- 85%** DES CENTRES sont concernés par les actions intergénérationnelles.
- 80%** DES CENTRES sont concernés par les loisirs collectifs en famille.
- 62%** DES CENTRES sont concernés par d'autres actions collectives en familles.

Pour renforcer le lien entre les familles et l'école et offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant :

- 72%** DES CENTRES sont concernés par l'accompagnement à la scolarité.

Pour favoriser l'expression de la parole et le soutien entre pairs :

- 67%** DES CENTRES sont concernés par les groupes d'échanges.

L'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES ADULTES

73% DES CENTRES SOCIAUX
proposent des actions spécifiques d'insertion professionnelle :

- **accompagnement des personnes relevant des minima sociaux**
(*accueil, instruction des dossiers...*) :
- **soutien individualisé** (*présentation de soi, aide à la rédaction de CV...*)
- **actions collectives** (*ateliers...*)

Publics accueillis : jeunes sortis du système scolaire, jeunes de 16 à 25 ans,
bénéficiaires de minima sociaux, familles mono parentales.

AGIR SUR LES QUESTIONS SOCIALES

Les centres sociaux agissent sur une diversité de questions sociales
(en % de centres sociaux concernés) :



96% LUTTE CONTRE L'EXCLUSION
95% ACCÈS À LA CULTURE
90% LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

63% LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS
53% MOBILITÉ/TRANSPORTS
44% HANDICAP
ETC...

ZOOM SUR DEUX QUESTIONS SOCIALES DE PLUS EN PLUS PRÉGNANTES SUR LES TERRITOIRES : VIEILLISSEMENT, SANTÉ.

Vieillesse

84% EN 2014 (75% EN 2010)

Les types d'actions (en % de centres sociaux concernés) :

69% LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT
SOCIAL DES PERSONNES
VIEILLISSANTES

65% DÉVELOPPEMENT DES LIENS
INTER-GÉNÉRATIONNELS

54% PRÉVENTION SANTÉ

39% DÉVELOPPEMENT DU LIEN
SOCIAL DES JEUNES RETRAITÉS

17% LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ
13% MOBILITÉ
10% HABITAT LOGEMENT

En moyenne :

70 PERSONNES de plus de 60 ans
accueillies par centre social. Avec des écarts
importants en fonction des territoires.

Santé Bien-être et Accès aux soins

96% DES CENTRES SOCIAUX ont au moins une action en matière de santé,

62% DES CENTRES SOCIAUX ont au moins une action en matière d'accès aux soins.

31% DES CENTRES SOCIAUX en ont fait un axe transversal dans leur projet social.

Thématiques abordées dans les actions liées à la santé

NORD THÉMATIQUE

78% ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE

76% PROMOTION ACTIVITÉS PHYSIQUE

50% PRÉVENTION DES CANCERS

47% SANTÉ SENIORS

43% SANTÉ JEUNES

36% ADDICTION

NORD THÉMATIQUE

28% SANTÉ/ENVIRONNEMENT

28% ACCÈS AUX DROITS
ET RECOURS AUX SOINS

75% BIEN-ÊTRE

23% PRÉVENTION DE L'OBÉSITÉ

42% HYGIÈNE

13% SANTÉ MENTALE

PARTENARIATS

LE CENTRE SOCIAL MOBILISE LES PARTENARIATS ET LES RESSOURCES LOCALES POUR ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROJET GLOBAL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL.



UN PARTENARIAT INSTITUTIONNEL AUTOUR DU PROJET CENTRE SOCIAL

Dans le Nord, les principaux partenaires institutionnels du centre social que sont la Caf, la commune et le Département participent en moyenne **tous les 4 ans** à l'élaboration partagée du projet social et sa mise en œuvre. Cette coopération se formalise pour **63% des centres sociaux** par une contractualisation pluri-partenaire et pluriannuelle. Les contractualisations peuvent être à l'échelle d'un ou de plusieurs centres sociaux (*convention cadre, protocole d'accord...*). Elles couvrent généralement la durée du contrat de projet.

UN SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

C'est une des missions du centre social.

En moyenne

10 ASSOCIATIONS sont accueillies

par centre social, pour

- une fonction service,
- une fonction ressources (*aide au projet, formations...*),
- un partenariat fort intégré au projet du centre.

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES EN MATIÈRE DE VIEILLISSEMENT

Les principaux partenaires d'action des centres sociaux en matière de vieillissement : les Conseils Communaux d'Action Sociale (CCAS), le Conseil Départemental du Nord, la Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail (CARSAT), les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC), les habitats collectifs (Foyers logement - Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), la Mutuelle Sociale Agricole (MSA).

Les principaux partenaires financiers des centres sociaux en matière de vieillissement : la Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail (CARSAT), l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), les Collectivités territoriales.

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES EN MATIÈRE DE SANTÉ

Les principaux partenaires d'action des centres sociaux en matière de santé : la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), le service prévention santé du Conseil Départemental du Nord, les centres hospitaliers, les professionnels de santé du territoire, les associations locales, les réseaux locaux des partenaires santé (Comités Locaux d'Accompagnement aux Dépistages (CLAD), les Contrats Locaux de Santé (CLS), le réseau santé dans les communes.

Les principaux financeurs des centres sociaux en matière de santé : l'Agence Régionale de Santé (ARS), Les collectives locales, le Conseil Départemental du Nord, la Politique de la Ville, la Ligue contre le cancer,...

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DES HABITANTS

INSCRITS DANS L'ÉDUCATION POPULAIRE, LES CENTRES SOCIAUX ACCUEILLENENT, SOUTIENNENT ET Promeuvent les habitants dans leurs engagements. DU COUP DE MAIN PONCTUEL À L'ANIMATION HEBDOMADAIRE D'UN ATELIER, DE L'AVIS DONNÉ EN COMITÉ D'USAGERS À L'IMPLICATION DANS LA GOUVERNANCE DU CENTRE, DES HABITANTS DE TOUS ÂGES AGISSENT, PRENNENT DES INITIATIVES ET DES RESPONSABILITÉS ET PARTICIPENT PLEINEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETÉ DE PROXIMITÉ.

DES HABITANTS ADHÉRENTS ET USAGERS

Des adhésions mixtes « familiales et individuelles » en majorité :

76% DES CENTRES SOCIAUX proposent aux familles une adhésion familiale,
24% DES CENTRES SOCIAUX proposent une adhésion individuelle,

Une partie importante des centres sociaux proposent les deux.
Ce mode d'adhésion « double » donne le choix aux adhérents.

En moyenne :

940 PERSONNES CONCERNÉES PAR LES ADHÉSIONS PAR CENTRE SOCIAL,
694 USAGERS RÉGULIERS,
595 USAGERS PONCTUELS PARTICIPANT À DES ÉVÉNEMENTS.

DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS

**4 079 BÉNÉVOLES
D'ACTIVITÉS,**
soit en moyenne
29 bénévoles par centre social

**2 434 HEURES
DE BÉNÉVOLAT
D'ACTIVITÉ**
par centre social et par an
en moyenne, soit 1,33 ETP

**Chaque bénévole
consacre en moyenne
82 heures par an
à l'animation
d'une activité.**

Les activités qui mobilisent le plus les bénévoles :

- Les ateliers créatifs ou manuels en direction des adultes (*cuisine, couture, artisanat, meubles en carton, recyclage de vêtements, peinture sur soie*)
- Les animations festives et de quartier
- L'accompagnement à la scolarité
- Les accueils de loisirs
- Les animations familles et parent-enfant
- L'alphabétisation
- Les actions de solidarités (*bourses aux jouets, vestiaires solidaires, repas solidaire...*)
- Les activités culturelles, l'animation autour du livre et du jeu (*bibliothèque, ludothèque, animation d'ateliers théâtre, musique...*)
- Les activités envers les seniors (*ateliers mémoire, visite à domicile...*)
- Les activités physiques et sportives (*randonnées, gym,...*)
- Les jardins
- L'informatique



L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DES HABITANTS

QUEL QUE SOIT SON STATUT JURIDIQUE, LE CENTRE SOCIAL ASSOCIE LES HABITANTS À L'ÉLABORATION ET AU PILOTAGE DE SON PROJET. CE PRINCIPE EST RÉAFFIRMÉ DANS LA CIRCULAIRE CNAF DE JUIN 2012. POUR CE FAIRE, LES DÉCISIONS SE PRENNENT AU SEIN D'INSTANCES NOMMÉES SELON LES CAS : CONSEIL D'ADMINISTRATION, CONSEIL DE MAISON, CONSEIL D'EXPLOITATION...

AU SERVICE DU PILOTAGE DU PROJET

- 2 584 HABITANTS** sont associés à l'instance de pilotage.
- 19 HABITANTS** en moyenne par centre social.
- 23% DE CES HABITANTS** sont nouveaux dans leur fonction et révèlent la vitalité démocratique des instances des centres sociaux.
- 593 HEURES DE BÉNÉVOLAT** par an et par centre social, soit 0,25 ETP, soit 25 heures par an et par bénévole.

LES INSTANCES DE DÉCISION

Sur le projet social

88% DES CENTRES SOCIAUX : l'instance de gouvernance donne aux habitants un rôle de décision et 12 % un rôle de consultation.

Sur les relations avec les partenaires

51% DES CENTRES SOCIAUX : elle donne aux habitants un rôle de décision, 34 % un rôle de consultation et 15 % aucun rôle.

Sur les modalités de fonctionnement

68% DES CENTRES SOCIAUX : elle donne aux habitants un rôle de décision, 24 % un rôle de consultation et 8 % aucun rôle.

Sur les moyens humains et financiers

54% DES CENTRES SOCIAUX : elle donne aux habitants un rôle de décision, 35 % un rôle de consultation et 11 % aucun rôle.

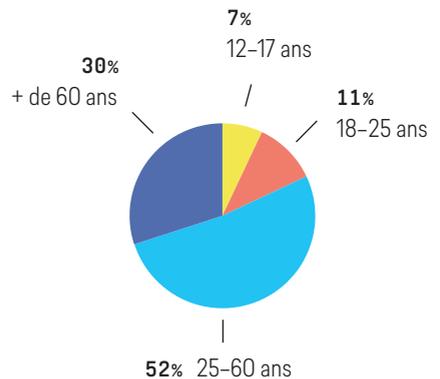
Le rôle donné aux habitants dans l'instance de gouvernance est fortement lié au mode de gestion de la structure.

LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

52,5% DES CENTRES SOCIAUX ont permis l'accès à des formations pour les bénévoles (pilotage et activités), soit en moyenne 4,5 bénévoles formés par centre social.

Les thèmes des formations : enjeux et renouvellement du projet, vie associative et rôle des administrateurs, fonction gestionnaire et fonction politique des administrateurs, prise de parole, techniques d'animation (activités, cuisine, jeu, musique, théâtre...), BAFA, Animation de groupe, accompagnement à la scolarité.

UN LIEU D'ENGAGEMENT POUR TOUS LES ÂGES



L'ACTION DES CENTRES SOCIAUX S'APPUIE SUR LE TRAVAIL ASSOCIÉ ENTRE HABITANTS ET PROFESSIONNELS QUALIFIÉS.

LES SALARIÉS

18,5 ETP en moyenne, dont **12,75** sont des salariés permanents. 48 fiches de poste en moyenne par centre social.

6 066 SALARIÉS dans le Nord dont **3 300 vacataires** (principalement dans l'animation des activités de loisirs).

51% DES SALARIÉS ont un temps de travail inférieur à un mi-temps.

31% DES SALARIÉS ont un temps de travail supérieur à un $\frac{3}{4}$ temps.

LA RÉPARTITION DES ETP

- 6%** DIRECTION
- 11%** PERSONNEL D'ACCUEIL ET ADMINISTRATIFS
- 6%** PERSONNEL LOGISTIQUE (FACTOTUM, PERSONNEL D'ENTRETIEN)
- 62%** PERSONNEL D'ANIMATION, TRAVAILLEURS SOCIAUX, INTERVENANT TECHNIQUE (HORS PETITE ENFANCE)
- 15%** PERSONNEL PETITE ENFANCE

LES EMPLOIS AIDÉS

87% DES CENTRES SOCIAUX emploient des personnes en contrats aidés.

Les centres sociaux mobilisent les contrats aidés dans une logique de parcours d'insertion professionnelle.



LA FORMATION

652 ACTIONS DE FORMATION réalisées en 2014 dans le cadre du plan de formation.

172 ACTIONS DE FORMATION réalisées en 2014 hors du plan de formation.

88% DES CENTRES SOCIAUX ont permis à leurs salariés de suivre une formation.

Le personnel des centres sociaux a bénéficié de **formations diplômantes**, principalement vers des diplômes de la filière animation (DEJEPS, BRJEPS, DESJEPS), mais aussi CAFERUIS, CAFDES et des formations universitaires.

Les **formations non diplômantes** traitent de différentes thématiques :
- soit en lien avec un métier: logiciel adhérents, Actions parentale et familiale, fonction accueil, technique d'animation, accompagnement à la scolarité, AFNR (Adaptation à la Fonction pour les Nouveaux Responsables de centres sociaux) ;
- soit des formations plus transversales: cohésion d'équipe, analyse de pratiques, gestion de conflit, méthodologie de projet, secourisme.

LES MOYENS FINANCIERS

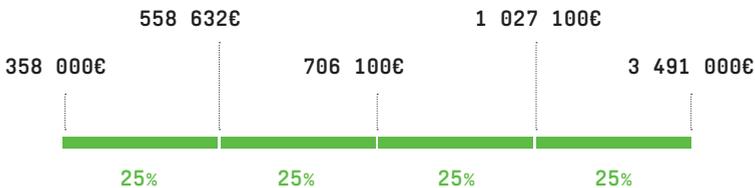
À PARTIR DE L'AGRÉMENT DÉLIVRÉ PAR LE CA DE LA CAF,
L'ÉCONOMIE DES PROJETS DES CENTRES SOCIAUX REPOSE PRINCIPALEMENT
SUR DES FINANCEMENTS PUBLICS CROISÉS ET SUR L'INVESTISSEMENT
ÉCONOMIQUE ET HUMAIN DES HABITANTS USAGERS.

LES CHARGES D'UN CENTRE SOCIAL

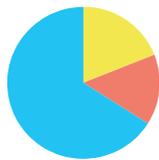
BUDGET MOYEN D'UN CENTRE SOCIAL
DANS LE NORD : 842 694€

641 000 EUROS
AU NIVEAU NATIONAL.

On constate une légère augmentation de la moyenne.

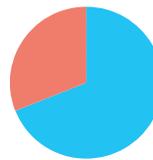


LA RÉPARTITION DES CHARGES



19% PILOTAGE
15% LOGISTIQUE
66% ACTIVITÉS

LA MASSE SALARIALE



69% SALAIRES
31% AUTRES CHARGES

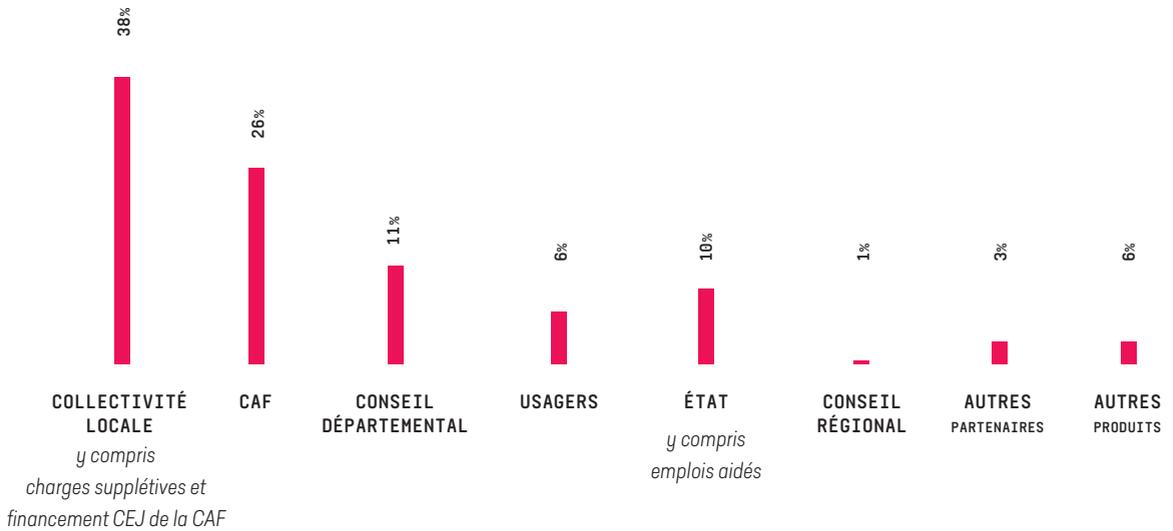
La répartition des charges est stable par rapport à 2013. Le pilotage (donc en grande partie la fonction d'animation globale) et les activités représentent 85% du budget des centres sociaux. Cela démontre les priorités fortes données aux actions développées.

L'action des centres sociaux repose sur l'intervention conjuguée des professionnels et des bénévoles. Le poids de la masse salariale se situe autour de 69%. Il est à noter la part non négligeable (6,5%) des contributions volontaires c'est-à-dire en grande partie les mises à disposition de personnel notamment des collectivités locales.

LES MOYENS FINANCIERS

LA PART DES FINANCEURS

Les collectivités locales, les communes mais aussi certaines intercommunalités sont les principaux financeurs des centres sociaux. En 2014, leur part augmente de 1% par rapport à 2013 et avait déjà augmenté de 3% en 2013. On constate cependant de grandes disparités selon les territoires. On constate une légère baisse en pourcentage des financements de la Caf et de l'état due à l'augmentation de la moyenne des budgets. Mais en valeur, ces financements augmentent notamment grâce aux Fonds Publics et Territoires pour la CAF et les aides en faveur de l'emploi pour l'Etat.

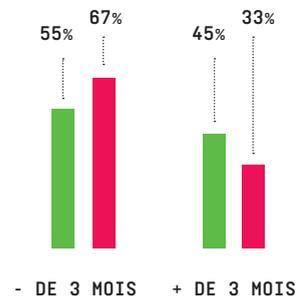


LE FONDS DE ROULEMENT

L'autonomie financière des centres sociaux baisse encore en 2014 puisque 67% des centres sociaux ont un fonds de roulement inférieur à 3 mois. Pour information, il est préconisé un fonds de roulement de 3 à 5 mois afin de faire face aux paiements, de plus en plus tardifs, des subventions.

Évolution 2013-2014

■ 2013
■ 2014



LISTE DES CENTRES SOCIAUX CONCERNÉS PAR L'ENQUÊTE

ARLEUX Centre Social Intercommunal	Maison de Quartier du jeu de Mail Maison de Quartier du Méridien	Centre Social Faubourg de Béthune Centre Social les Bois Blancs / Rosette de Mey	Centre Social Basse Masure Centre Social de l'Alma
ARMENTIÈRES Centre Social Salengro Centre Social des 4 Saisons	Maison de Quartier Neptune Grand Large Maison de Quartier Pasteur Centre Social Pierre Mendes France / Bayard (St Pol)	Centre Social La Busette Centre Social Lazarre Garreau Maison de quartier de Wazemmes	Centre Social de l'Hommelet Centre Social des Trois Ponts CS familial et Culturel Fresnoy Mackellerie
AUBY Centre Social Pablo Picasso	Maison de Quartier Rosendaël Centre Maison de Quartier de Soubise Maison de Quartier de la Tente Verte	Centre Social Maison Godeleine Petit Centre Social Marcel Bertrand Centre Social Maurice Pellevoisin Centre Social Mosaïque	Centre Social Maison des deux Quartiers Pile Ste Elisabeth Centre Social Moulin Potennerie Maison de Développement Social ECHO
AULNOYE AYMERIES Centre Social Guy Môquet Centre Social de la Florentine	ESCAUTPONT Centre Social Agate	Maison de quartier Moulin Centre Social Roger Salengro	SAINT SAULVE Maison de Quartier La Pépinière
AVESNES SUR HELPE Centre Social Nouvel Air	FACHES THUMESNIL Centre des Cinq Bonniers Centre Social du Chemin Rouge	LOON-PLAGE Centre Socio-Culturel Dulcie September	SOMAIN : Centre Social A. Largiller
BAILLEUL Centre Social Honoré Declercq	FERRIERE LA GRANDE Centre socio-culturel	LOUVROIL Centre Social RAIL ATAC	STEENVOORDE Centre Social la Maison de Flandre
BEAUVOIS Centre Social de Beauvois L'Escale	FORT - MARDYCK Centre Social de Fort Mardyck	MARLY Centre Social les Floralies Centre Socio-Culturel de la Briquette	TETEGHEM Centre Socio-Culturel Saint Exupéry de teteghem
BOURBOURG Centre Social Andyvie	FOURMIES Centre Social de FOURMIES	MARQUETTE LEZ LILLE Centre social l'Abbaye	TOURCOING Centre Socio-culturel Belencontre Centre Social de Boilly
CAMBRAI Centre Social du Centre Ville Centre Social Martin Martine et Guise Centre Social Saint Roch	FRESNES SUR ESCAUT Centre socio culturel de Fresnes-sur-Escaut	MASNY : Centre Social Municipal Arc en Ciel	Centre Social de la Bourgogne Centre Social Marlière Croix Rouge Centre Social de Phalempins Centre Social des Trois Quartiers MJC La Fabrique
CAUDRY Maison de quartier La Passerelle Maison de quartier Marliot Maupassant	GRAND FORT PHILIPPE Centre Socio-Culturel L'Estran	MAUBEUGE Centre Social de l'Épinette Centre Social de la Fraternité Centre Social des Provinces Françaises	VALENCIENNES Centre Social du Faubourg de Cambrai Centre Social Dutemple Centre Socio-Culturel Georges Dehove Maison de Quartier Beaujardin Maison de Quartiers Centre Ville Maison de Quartier Saint-Waast
COMINES Centre Social de Comines	GRANDE SYNTHÉ Maison de Quartier de l'Albeck Maison de Quartier du Courghain Maison de Quartier Europe Maison de Quartier du Moulin Maison de Quartier Saint Jacques	NOYELLES SUR ESCAUT Centre Social itinérant en milieu rural Asso AJR	VIIEUX CONDE Centre Social de Vieux Condé
CONDE SUR ESCAUT Centre Social de Condé	GRAVELINES Maison de Quartier Atouts Ville Centre Maison de Quartier Atout Ville Huttes Maison de Quartier Atouts Ville Petit Fort Philippe Maison de Quartier Atout Ville Pont de Pierre	OSTRICOURT Centre Social d'Ostricourt	VILLENEUVE D'ASCQ Centre Social Cocteau Centre Social du Centre Ville Centre Social Flers - Sart Centre Social LARC Ensemble
COUDEKERQUE BRANCHE Centre Social Communal Josette Bulte	HALLUIN MJC Centre Social Halluin	PERENCHIES Centre d'Animation Loisirs Docteur Nuyts	WALINCOURT-SELVIGNY Centre Social itinérant Familles Rurales
CROIX Maison des Jeunes et de la Culture	HAUBOURDIN Centre social Haubourdin le Parc	QUIEVRECHAIN Centre Social Amilcar Reghem	WASQUEHAL Centre Social de l'Orée du Golf Centre Social La Maison Nouvelle
DECHY Centre Socio-Culturel H. Martel	HAZEBROUCK Centre Social du Nouveau Monde Centre Socio-Educatif	RONCHIN Centre Social Maison du Grand Cerf	WATTRELOS Centre Social de la Mousserie Centre Social de l'Avenir Centre Social du Laboureur
DENAIN Centre Socio-Culturel Faubourg du Château Maison de Quartier Solange Tonini	HEM Centre Social des 3 Villes Centre Social St Exupéry	SIN LE NOBLE Centre Social Municipal Sin de Noble	WATTEN Centre Socio-Culturel Espace St Gilles
DOUAI Centre Social de Dorignies Centre Social du Faubourg de Béthune Centre Social du Faubourg d'Esquerchin Centre Social de Frais Marais Centre Social Résidence Gayant	LA GORGUE : Centre Social Maison pour Tous	RAISMES Maison de Quartier de Sabatier Maison de Quartier Joliot Curie Maison de Quartier Vicoigne	WATTIGNIES Centre Social du Blanc Riez Centre Social Promesses
DOUCHY-LES-MINES Centre Social Agora	LAMBERSART Centre Social Lino Ventura	REXPOËDE Centre Social "La Source"	WAZIERS Centre Social H. Martel
DUNKERQUE Maison de Quartier du Banc Vert Maison de Quartier de la Basse Ville Maison de Quartier du Carré de la Vieille Espace Carnot / Maison de Quartier Est Centre (St Pol) Centre Social Jean Guehenno (St Pol) Maison de Quartier des Glacis Maison de Quartier de l'Île Jeanty	LANDRECIES Centre Social E. Bantigny	ROUBAIX Centre Social Le Nautilus	
	LEFRINCKOUCKE Maison pour Tous		
	LILLE Centre Social Arbrisseau		

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 79 départements pour la saisie des données 2014, réalisée fin 2015.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU NORD

59863 LILLE CEDEX

FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DU NORD

Centre Vauban - 201 Rue Colbert

59000 LILLE

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des CAF et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU
DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE DÉMARCHE NATIONALE EXPÉRIMENTALE QUI SE GÉNÉRALISE

2107
CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2014



**ENQUÊTE
2015-2016**
DONNÉES 2014

1902
CENTRES
SOLLICITÉS

1792
ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE

79 /101

DÉPARTEMENTS



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX



57 000
SALARIÉS

32 SALARIÉS EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **60 000**
BÉNÉVOLES
D'ACTIVITÉS



21 000
BÉNÉVOLES
DANS LES INSTANCES
DE GOUVERNANCE



34 000
BÉNÉVOLES
DANS LES INSTANCES
DE PILOTAGE

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

